

Dossier de presse



**Territoire pionnier de
la transition agricole
et alimentaire**

COEUR
D'ESSONNE
AGGLOMÉRATION

Sommaire

Le mot du Président	p.2
Le projet.....	p.4
Dates clés.....	p. 8
Zoom sur	p. 9
Partenaires.....	p. 10
Cœur d'Essonne Agglomération.....	p.11

Le mot du Président



Au moment où le dernier rapport du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) livre des conclusions alarmantes concernant le réchauffement climatique, où le débat autour du glyphosate sur l'utilisation massive de pesticides soulève de vives polémiques, il est grand temps d'agir, très concrètement, pour préserver notre environnement, sauvegarder notre santé, modifier nos habitudes et adopter des comportements plus responsables et vertueux.

Face à ces enjeux cruciaux, notre Agglomération et ses 21 communes ont décidé de relever ce défi collectif, en se lançant dans un projet ambitieux : faire de Cœur d'Essonne Agglomération, un territoire pionnier de la transition agricole et alimentaire en région Île-de-France.

Ce sera *Sésame, le bio s'ouvre à vous*. Ce projet global et innovant au service des habitants permettra à chacun de mieux manger grâce à un parcours vertueux, de la graine à l'assiette. Mais il répond également à plusieurs objectifs :

- respecter les ressources naturelles et la biodiversité du territoire,
- accompagner durablement les agriculteurs, entre autres grâce à des actions de formation, un soutien personnalisé et une juste rémunération,
- développer des nouveaux partenariats rassemblant les acteurs du monde privé et public,

- permettre d'ici à 10 ans de fournir 10 % de la consommation des habitants et 50 % de l'approvisionnement des restaurants collectifs en produits bio et locaux, à travers la création de nombreux emplois.

Pour y parvenir, cette initiative s'appuie sur la création, avec des agriculteurs, Fermes d'Avenir et des partenaires, d'une grande ferme pilote d'agriculture biologique de 75 ha, implantée sur La BASE 217, proposant des activités de production (maraîchage, élevage, culture céréalière, arboriculture, miellerie, etc) mais aussi des unités de transformation et de distribution des produits, des formations et divers bâtiments agricoles.

Un projet global qui prévoit aussi la construction d'un réseau d'une centaine de fermes sur l'ensemble du territoire, favorisant ainsi la préservation des terres agricoles, la biodiversité et les circuits courts.

Rassemblant de nombreux partenaires publics, privés et associatifs, cette initiative a été distinguée par l'État en juillet dernier, en figurant parmi les 24 lauréats sélectionnés au titre de l'appel national à manifestation d'intérêt « Territoires d'Innovation de Grande Ambition (TIGA) ».

La richesse et le succès de ce projet reposent également sur une large mobilisation citoyenne, à travers l'enquête engagée depuis quelques semaines auprès de la population, ainsi que la campagne de financement participatif qui sera prochainement mise en œuvre.

Par ailleurs, c'est avec une réelle fierté et un immense plaisir que Cœur d'Essonne Agglomération a reçu le Grand Prix de l'initiative Smart City du Grand Paris, décerné par le jury du Palmarès Smart Cities La Tribune 2018.

Pour notre territoire « entre ville et campagne », cette récompense constitue une véritable reconnaissance et un bel encouragement dans la conduite de ce projet ambitieux et novateur.

L'Agglomération est un territoire attractif et dynamique appelé à prendre toute sa place dans le sud de l'Île-de-France, notamment à travers la construction du Grand Paris. L'état d'esprit qui anime l'ensemble des élus de ce territoire, leur capacité à porter collectivement un projet commun pour l'avenir, c'est tout simplement la force de Cœur d'Essonne Agglomération.

Éric Braive

Président de Cœur d'Essonne Agglomération



Présentation

Cœur d'Essonne Agglomération a pour objectif de fournir d'ici à 10 ans 10 % de la consommation des habitants et 50 % des approvisionnements des restaurants collectifs en produits bio et locaux, d'accompagner la création, la conversion et la diversification de fermes en agriculture biologique (respectueuses de l'environnement, créatrices d'emplois et permettant une meilleure rémunération des agriculteurs), tout en offrant à la population la possibilité de manger des aliments bio, produits localement et en circuits courts. C'est ce grand projet, co-piloté par l'Agglo, Fermes d'Avenir et le GROUPE SOS avec l'aide de nombreux partenaires publics et privés, qui a été désigné lauréat, en décembre 2017, de l'Appel à Manifestation d'Intérêt « Territoire d'Innovation et de Grande Ambition (TIGA) ».

15% de SAU* bio en 2022
50% de bio dans les cantines scolaires
AU NIVEAU NATIONAL

Volonté forte de l'État et des collectivités.

* Surface agricole utile

Genèse

Reconversion de la base aérienne 217 située sur les communes de Brétigny-sur-Orge et du Plessis-Pâté : la Ferme de l'Envol.

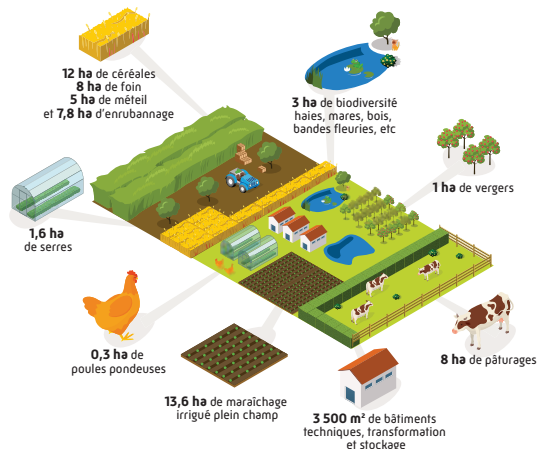
Aux côtés de l'association nationale Fermes d'Avenir et du GROUPE SOS, Cœur d'Essonne Agglomération s'est lancée dans la création d'un pôle agricole pilote de 75 ha sur les 300 que compte La Base 217. Il permettra de développer une agriculture bio et locale avec des activités de maraîchage, d'arboriculture, d'élevage (production de lait, fromage et œufs) et un atelier céréalier boulangerie. La Ferme de l'Envol constitue la première pierre d'un projet bien plus vaste : Sésame. Cœur d'Essonne Agglomération, à l'échelle de ses 21 villes, ambitionne en effet de devenir un territoire pionnier de la transition agricole et alimentaire et d'accompagner la création et la diversification de 100 fermes ou unités de production permettant ainsi la création de 2 000 emplois directs.



50%
des agriculteurs
à la retraite en 2025
AU NIVEAU NATIONAL

**Renouvellement
nécessaire des
actifs agricoles.**

La Ferme de l'Envol



**Avec
transformation**



Meunerie
et boulangerie



Fromagerie



Pressoir à jus



Un groupement diversifié et unique

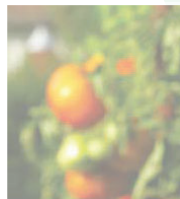
Ce projet unique réunit tous les acteurs de la chaîne de valeurs : les collectivités locales, le GROUPE SOS et Fermes d'Avenir, un collectif d'agriculteurs et également des acteurs clés de la transformation et de la distribution comme Mémé Georgette, le Groupe Casino, le Pôle Abiosol, le Syndicat de l'Orge, des restaurateurs (Septime, Dans le noir) des start-up, des acteurs de la recherche, le premier groupe coopératif agricole français Invivo, ainsi que des partenaires innovants tels que Akuo Energy, leader français indépendant des énergies renouvelables, qui grâce à l'installation de panneaux solaires sur les espaces de culture permettra de créer des fermes qui créent plus d'énergie qu'elles n'en consomment.

Mais le projet Sésame, développé notamment pour répondre aux objectifs du projet de territoire de Cœur d'Essonne Agglomération, réunit également de nombreux acteurs locaux (AMAPs, Agriculteurs, Associations, entreprises du territoire etc.) avec l'objectif d'accompagner durablement les agriculteurs dans leur installation, notamment grâce à la mise en place de formations spécifiques leur permettant d'évoluer dans un environnement adapté à leurs besoins, étape indispensable à la bonne réussite de ce projet ambitieux.



Un investissement stratégique et durable, en phase avec les grands projets du territoire

C'est par une approche complète et coordonnée des investissements nécessaires pour assurer le succès de Sésame que Cœur d'Essonne Agglomération a construit ce projet, totalement intégré aux orientations stratégiques du territoire à long terme, notamment dans le cadre du Projet de Territoire adopté en janvier dernier et qui constitue la feuille de route de l'Agglomération d'ici 2030 (CIN – Porte Sud du Grand Paris ; PRAD – Plan Régional de l'Agriculture Durable ; SDRIF - Schéma Directeur de la Région IDF ; EGA – États Généraux de l'Alimentation).





Dates clés



Zoom sur...



À venir

Printemps 2020 : Première grande récolte sur la Ferme de l'Envol.

Été 2019 : Sélection des lauréats par le Premier Ministre.

Avril 2019 : Dépôt final du dossier TIGA - Sésame, territoire pionnier de la transition agricole et alimentaire.

Printemps 2019 : Démarrage des travaux sur la Ferme de l'Envol.

18 décembre 2018 : Lancement du projet Sésame et signature de l'accord d'installation de la légumerie avec Citoyens du Monde (Mémé Georgette) et le GROUPE SOS.

28 novembre 2018 : Grand Prix 2018 « Initiative Smart City Grand Paris » remis par La Tribune pour le projet Sésame.

26 novembre 2018 : Dépôt du nom Sésame, Le bio s'ouvre à vous.

9 juillet 2018 : Publication de l'autorisation d'exploiter délivrée par le Préfet de la région Île-de-France au collectif d'agriculteurs pour la Ferme de l'Envol.

Décembre 2017 : Lauréat de l'appel à manifestation d'intérêt « Territoire d'Innovation et de Grande Ambition (TIGA) » L'Agglomération est l'un des 24 lauréats parmi les 145 dossiers déposés pour son projet de transition agricole et alimentaire.

Juillet 2017 : Signature d'un protocole avec Fermes d'Avenir pour la réalisation du projet de lotissement agricole biologique de 75 ha.

Juin 2016 : Signature du Contrat d'Intérêt National de la Porte Sud du Grand Paris dans lequel La Base 217 figure comme un projet phare de développement.

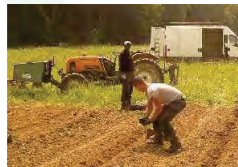
Décembre 2015 : Cession des terrains par l'État à Cœur d'Essonne Agglomération.

Mars 2012 : Signature du Contrat de Redynamisation des Sites de Défense (CRSD) de la base aérienne 217 (ex Centre d'Essais en Vol) – Décision de créer une ferme biologique de 75 ha.

La Ferme de l'Envol, première pierre du projet Sésame

La Ferme de l'Envol a un objectif : démontrer la viabilité et la rentabilité des fermes agro-écologiques, à la fois respectueuses de l'environnement, créatrices d'emplois et répondant aux enjeux d'autonomie alimentaire des territoires.

Ce projet innovant, de la graine à l'assiette, l'est dans sa forme juridique spécifique (SCIC, SCOP) : les risques financiers sont notamment mieux répartis entre consommateurs, distributeurs et agriculteurs, ce qui permet de mieux rémunérer ces derniers. Mais ce projet innove également par la construction de bâtiments éco-responsables, la préservation de la biodiversité et l'utilisation d'énergies renouvelables.



Partenaires



Fermes d'Avenir

Fermes d'Avenir est une association qui a vocation à accélérer la transition agricole, en développant des projets agroécologiques et inspirés de la permaculture. Convaincue qu'une agriculture d'avenir, à impacts positifs, est possible et permettrait d'offrir une alimentation saine et durable au plus grand nombre, son équipe travail au quotidien pour promouvoir des modes de production et de distribution plus justes et plus respectueux de l'environnement via des activités de production, de formation, d'aide au financement et d'influence. Fermes d'Avenir est une structure du GROUPE SOS.

Partenaires et soutiens : Mémé Georgette, Groupe Casino, Pôle Abiosol (GAB Île-de-France, Les Champs des possibles, AMAP, Terre de Liens), Syndicat de l'Orge, Moulins Fouché, À l'Ancienne, Invivo, Dans le noir, Septime, Wiseed, Mooveat, Akuo Energy ainsi que des acteurs de la recherche...

et d'autres à venir !



GROUPE SOS

Il y a plus de 30 ans, le Groupe SOS a été créé avec l'ambition de lutter contre les exclusions sous toutes leurs formes. Diversifiant progressivement ses activités, il répond aujourd'hui aux besoins de la société avec 8 secteurs d'activités : Jeunesse, Emploi, Solidarités, Santé, Seniors, Culture, Transition écologique, Action internationale. Avec 17 000 salariés, 495 établissements et services et 910 millions de CA, le Groupe SOS est la première entreprise sociale européenne.

L'Agglo

Créée le 1^{er} janvier 2016, Cœur d'Essonne Agglomération est née de la fusion de la Communauté d'agglomération du Val d'Orge et la Communauté de communes de l'Arpajonnais. Elle rassemble 21 communes et 200 000 habitants, à 20 kilomètres de Paris.

Cœur d'Essonne Agglomération est issue de la volonté partagée des 21 communes membres de créer une Agglomération à taille humaine, dans un bassin de vie cohérent, avec l'objectif d'offrir à ses habitants des services publics de proximité, toujours plus performants et efficaces.

Elle constitue un territoire équilibré entre « ville et campagne » qui conserve une dimension humaine et un cadre de vie privilégié, structuré autour de la vallée de l'Orge et de la ligne C du RER.

Cœur d'Essonne Agglomération a pour ambition un développement harmonieux du territoire à travers ses grands projets de développement économique à l'instar de la reconversion de La Base 217, de Val Vert Croix Blanche ou du pôle d'excellence Teratec, pour maintenir et créer localement des emplois et améliorer l'offre de transport, tout en préservant l'environnement.

Cœur d'Essonne Agglomération en chiffres

- 200 000 habitants
- 21 villes
- 18 000 activités
- 60 000 emplois
- 15 structures Petite enfance : 750 enfants accueillis
- 20 médiathèques communautaires : 55 000 abonnés
- 7 espaces culturels communautaires dont 3 conservatoires
- 14 équipements sportifs dont 6 bassins nautiques et 1 halle de skate
- 131 km² de superficie
- 510 km de voirie
- 740 km de réseaux assainissement
- Régie publique de l'eau



Cœur d'Essonne Agglomération

La Maréchaussée

1 Place Saint-Exupéry

91700 Sainte-Geneviève-des-Bois

Tél. : 01 69 72 18 00

www.coeuressonne.fr

Sainte-Geneviève-des-Bois • Brétigny-sur-Orge • Morsang-sur-Orge • Saint-Michel-sur-Orge • Arpajon
Saint-Germain-lès-Arpajon • Fleury-Mérogis • Breuillet • Villemoisson-sur-Orge • Longpont-sur-Orge
Égly • Marolles-en-Hurepoix • Ollainville • Le Plessis-Pâté • La Norville • Leuville-sur-Orge
Villiers-sur-Orge • Bruyères-le-Châtel • Cheptainville • Avrainville • Guibeville

COEUR
D'ESSONNE
AGGLOMÉRATION